

DAJI/2019/Décision/Tarifs/11

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «7th Workshop On Non-market Valuation – WONV 2019»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «7th Workshop On Non-market Valuation – WONV 2019» organisé par l'École d'Économie d'Aix-Marseille (AMSE).

Ce colloque aura lieu du 01 au 02 juillet 2019 à Marseille.

Le tarif d'inscription s'élève à :

- 50 € HT – 60 € TTC

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 15 février 2019


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

